



HAL
open science

Production par les pairs

Melanie Dulong de Rosnay

► **To cite this version:**

Melanie Dulong de Rosnay. Production par les pairs. Marie Cornu; Fabienne Orsi; Judith Rochfeld. Dictionnaire des biens communs , PUF, pp.951-954, 2017, 978-2130654117. halshs-01575648

HAL Id: halshs-01575648

<https://shs.hal.science/halshs-01575648>

Submitted on 21 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Melanie Dulong de Rosnay, "Production par les pairs", in Marie Cornu, Judith Rochfeld et Fabienne Orsi (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, Presses Universitaires de France, Quadrige, Paris, 2017.

PREPRINT, NOVEMBRE 2016

PRODUCTION PAR LES PAIRS, V. Benkler (Yochai), *Crowdsourcing*, Communautés et données contributives, *Copyleft*, Economie collaborative, Economie du logiciel libre, Licence ouverte, Plateformes collaboratives, Œuvres libres, *Open Source*, Pair-à-pair

Définition de la notion. La production par les pairs est un mode de travail qui s'appuie sur les possibilités techniques de collaboration en ligne, un modèle de production socio-économique dans lequel le travail de nombreuses personnes est coordonné en ligne, principalement sans hiérarchie traditionnelle et souvent sans rémunération financière directe (Benkler, 2006). Ce processus à la fois social et politique d'intelligence collective est une forme de création et de partage ouverts en ligne qui associe trois caractéristiques (Benkler, 2013) : la décentralisation de la conception et de l'exécution de problèmes et de solutions ; une participation basée sur diverses motivations, notamment non-monétaires ; et un mode de gouvernance et de management qui ne s'appuie ni sur le contrat ni sur la propriété. Une pluralité d'arrangements mène à ce type de coopération et d'innovation, donnant lieu à des recherches en sciences sociales, psychologie sociale, anthropologie, économie, droit, sociologie, informatique, sciences de la communication et de l'information et sciences politiques. Des individus et des communautés de la société civile produisent de la valeur sans passer par le modèle capitaliste de la firme, proposé par Coase* en 1937, ni par le modèle étatique du gouvernement. Les logiciels libres* et *Open source**, ainsi que Wikipedia* sont les exemples de production par les pairs les plus célèbres, les plus utilisés et les plus étudiés.

Fondements et notions voisines. Originellement, le « pair » représente un nœud, ou un participant d'un réseau d'échanges de fichier *pair-à-pair*. La communication entre pairs va se structurer directement de manière décentralisée, sans médiation par un serveur ou une organisation centrale. Par analogie avec le *design* de la technologie de réseaux *pair-à-pair*, la théorie générale du *pair-à-pair* désigne le phénomène social de collaboration directe entre les personnes (Bauwens, 2005). Par extension, la production par les pairs s'appuie sur une organisation du travail non centralisée, même si certaines formes de hiérarchie et d'élite peuvent réapparaître, comme les éditeurs et les administrateurs de Wikipedia qui ont un plus fort pouvoir décisionnels que les contributeurs occasionnels.

Yochai Benkler* (2013) distingue au sein de la production par les pairs deux tendances (voir aussi Fuster-Morell, 2010) : la production par les pairs hébergée par des entreprises (*firm-hosted peer production*) qui contrôlent la plateforme et coordonnent la production (par exemple Flickr), et la production par les pairs sur la base de biens communs (*commons-based peer production* ou CBPP). La production par les pairs hébergée par des entreprises peut aussi s'effectuer sur la base de biens communs. C'est le cas des logiciels libres développés commercialement (quand IBM participe à Apache).

La production par les pairs sur la base de biens communs est le mode de production qui coordonne, à l'aide d'une plateforme en ligne, le travail de citoyens, en dehors des paramètres organisationnels hiérarchiques et mercantiles, en vue de produire des ressources *communes*. C'est

le sous-ensemble de la production par les pairs qui tient réellement du *commun*. Troisième voie entre la production par le marché et la production par l'État, la production par les pairs sur la base de biens communs est un modèle de production alternatif qui a été défini par Yochai Benkler et étudié dans son ouvrage séminal *The Wealth of Networks* (La Richesse des Réseaux), par analogie à la Richesse des Nations d'Adam Smith (Benkler, 2006). Ce mode de production peut être adopté par des entreprises (logiciels libres*), ou encore être mené dans le cadre de projets de collaboration avec l'État (partenariats publics-communs).

La production peut être de nature créative, la collaboration en ligne (*online collaboration*) donnant lieu à du contenu généré par les utilisateurs (*user-generated content*), comme le journalisme citoyen qui se distingue du contenu produit par les médias traditionnels. Des communautés utilisent également le modèle de production par les pairs et des plateformes de travail en ligne pour produire autre chose que des œuvres collaboratives et des contenus créatifs ou informationnels. La base de données du projet européen *P2Pvalue* recense plus de 370 cas de plateformes de production par les pairs qui organisent la production de communs informationnels numériques, mais aussi de communs physiques (comme la distribution de nourriture locale sur Jenuino ou l'offre d'hébergement sur BeWelcome).

La production participative ou collaborative (*crowdsourcing**), définie comme le « *mode de réalisation d'un projet ou d'un produit faisant appel aux contributions d'un grand nombre de personnes, généralement des internautes* » (JORF n° 0179 du 5 août 2014 page 12995 texte n° 91) diffère de la production par les pairs. Le *crowdsourcing* est un marché du travail en ligne organisé par un donneur d'ordre centralisé qui va structurer les tâches, alors que la production par les pairs a une gouvernance plutôt décentralisée. Le *crowdsourcing* peut aussi bien mener à l'exploitation des travailleurs, dans le cas d'entreprises prédatrices (über) ou alors être effectué à des fins non-commerciales et nourrir le *bien commun*. Ce dernier cas de figure est illustré par le volontariat en ligne (au sein de NetAid par exemple) ou la science citoyenne (GalaxyZoo) quand les tâches sont fragmentées et hiérarchisées avec un coordonnateur central qui les conçoit et les rassemblent. Enfin, le calcul distribué est une forme de *crowdsourcing* qui s'appuie sur le partage de la puissance de calcul d'ordinateurs au repos (par le biais de SETI@home par exemple) pour aider des chercheurs.

Organisation et mise en œuvre juridique : typologie et rapports avec les communs. Le degré de décentralisation des plateformes utilisées est un critère qui permet de distinguer différentes catégories de production par les pairs et de dresser une typologie plus précise (Dulong de Rosnay, & Musiani, 2016). Pour mieux apprécier la nature de la production par les pairs, on peut appliquer ce critère non seulement à la conception du travail, auto-organisé de manière décentralisée comme Yochai Benkler l'a identifié, à la gouvernance et à l'appropriation de l'infrastructure du projet (Fuster-Morell, 2010), mais aussi aux caractéristiques techniques de la plateforme et à la titularité des droits sur la production finale (Dulong de Rosnay & Musiani, 2016).

Les pairs sont à la fois des producteurs qui contribuent à la création d'une ressource et des utilisateurs qui peuvent y accéder en en jouir et la plateforme va être considérée comme l'infrastructure, le moyen de production, selon la terminologie d'Elinor Ostrom*. L'infrastructure peut être centralisée techniquement et/ou capitalistiquement si elle est organisée autour d'un serveur central, fournie et contrôlée par une entité, ou au contraire décentralisée techniquement et/ou capitalistiquement si elle est constituée par un réseau *pair-à-pair* et n'a pas de responsable juridique (Dulong de Rosnay & Musiani, 2016).

Les communautés de pairs peuvent être constituées en association, coopérative ou entreprise, ou

au contraire rester informelles. Des chartes peuvent structurer les relations entre les pairs et le public et organiser les droits d'accès (par exemple, le *Pico Agreement* entre les fournisseurs et utilisateurs de connectivité procurée par les réseaux wifi communautaires sans fil, considérés comme un commun d'infrastructure produit par les pairs). Les règles organisant la gouvernance et la prise de décision peuvent être inexistantes, ou au contraire très structurées (Wikipedia) avec des formes d'autorégulation* allant jusqu'à l'exclusion de la communauté (la sanction au sens d'Ostrom*).

L'attribution de la responsabilité pour les dommages engendrés par les défauts de la production par les pairs est problématique, la production étant en principe fournie à titre gratuit sans garantie. Elle sera rendue encore plus difficile en l'absence de gouvernance centralisée et dans le cas de réseaux *pair-à-pair*. Certains réseaux de production par les pairs peuvent fournir une meilleure qualité de service que l'offre commerciale, ou répondre à une carence du marché, en effectuant le travail sur une base non autorisée (par exemple, le sous-tirage des séries télévisées qui s'auto-organise à travers des forums et intervient plus rapidement que la production et la diffusion commerciales).

L'utilisation de licences ouvertes ou non va organiser les droits d'accès et garantir la mise dans le commun de la production par les pairs, ou rendre possible son appropriation, exclusive ou non. La propriété peut être purement décentralisée (commun ouvert selon Benkler, 2006 et Benkler, 2015) si la production par les pairs est placée dans le domaine public* (au sens du droit d'auteur), en accès ouvert total. Le domaine public peut être anticipé de manière volontaire en utilisant une licence comme CC0 (Creative Commons zero). La propriété peut aussi devenir commune dans le cas de la production par les pairs sur la base de biens communs (CBPP), si son utilisation est contrainte par une licence libre ou *copyleft**, qui demandera à l'éventuelle production dérivée d'être redistribuée selon les conditions de la licence *Creative Commons** Attribution *partage à l'identique** (Wikipedia). La production par les pairs pourra enfin échapper au commun quand les conditions d'utilisation qui régissent les contributions des pairs leur imposent de transférer leurs droits à l'entité propriétaire de la plateforme (TripAdvisor).

Critiques et limites. Une controverse entre les détracteurs du techno-optimisme, d'un côté, et les chercheurs et militants de la production par les pairs, de l'autre, porte sur l'impact de la production par les pairs, quant à son poids quantitatif et à sa qualité (Duguid, 2006), dont l'importance se confirme (Benkler, 2013).

Certaines plateformes centralisées de l'économie dite du partage (*sharing economy*) ou de la consommation collaborative se réclament de la production par les pairs avec un vocabulaire qui entretient la confusion sur les objectifs sociaux de la collaboration, le partage de la valeur ajoutée sur la base de biens communs et la gouvernance décentralisée n'étant pas au rendez-vous.

L'utilisation de licences restrictives, ou non-ouvertes, consolide l'appropriation exclusive de la production des pairs et mène à l'enclosure des communs informationnels* au sens de James Boyle*. Les plateformes commerciales qui centralisent la valeur ajoutée de la production des pairs procèdent à l'exploitation du travail gratuit (*free labour*) de participants qui produisent à la fois du contenu informationnel et des données personnelles.

Mélanie DULONG de ROSNAY, Chargée de recherche au CNRS, Institut des Sciences de la Communication (CNRS-Paris Sorbonne-UPMC)

Repères bibliographiques

- BAUWENS M., The Political Economy of Peer Production. *CTheory*, 1, 2005

- BENKLER Y., *The Wealth of Networks. How Social Production Transforms Markets and Freedom*, New Haven and London, Yale University Press, 2006
- BENKLER Y., « Peer Production and Cooperation », in J. M. BAUER & M. LATZER (ed.), *Handbook on the Economics of the Internet*, Cheltenham and Northampton, Edward Elgar, 2013
- BENKLER Y., « Between Spanish Huertas and the Open Road: A Tale of Two Commons? », in B. FRISCHMANN, M. MADISON & K. STRANDBURG (ed.), *Governing the Knowledge Commons*, Oxford University Press, 2015
- Commons-Based Peer Production directory. <http://directory.p2pvalue.eu/>
- DUGUID P., « Limits of self-organization: Peer production and “laws of quality” », *First Monday*, volume 11, number 10, October 2006
- DULONG DE ROSNAY M., MUSIANI F., « Towards a (De)centralization-Based Typology of Peer Production », *TripleC: Communication, Capitalism & Critique*, Vol 14, No 1, 2016), pp. 189-207. <http://www.triple-c.at/index.php/tripleC/article/view/728>
- FUSTER-MORELL M., *Governance of online Creation Communities: Provision of Infrastructure for the Building of Digital Commons*, PhD thesis, European University Institute, 2010